

Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch

Communiqué à la presse

Assistants de sécurité publique (ASP)

La méthode Maudet : l'autoritarisme en guise de partenariat social

Le syndicat des services publics (SSP) conteste la nouvelle directive sur les horaires (DS COPP.03) imposée de manière unilatérale par le Conseiller d'Etat Pierre Maudet à tout le personnel de police, y.c. les ASP. Il demande son retrait et l'ouverture de négociations.

En dépit des demandes réitérées depuis 2014 de notre syndicat et du personnel qu'il représente, le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) impose sans négociations des changements de système horaire qui ne satisfont pas les assistants de sécurité publique (ASP) et péjorent leurs conditions de travail.

Depuis l'entrée en vigueur de la LPol (Loi sur la police) et du RGPPol (Règlement général sur le personnel de la police), les ASP ont vu leurs conditions de travail se détériorer de manière significative. Alors qu'en 2014, ils se sont battus pour une meilleure reconnaissance de leur profession et une équité de traitement, ils n'ont récolté que mépris, sanctions et fin de non-recevoir de la part de leur magistrat de tutelles.

La directive sur les horaires modifiés (DS COPP.03), qui touche aussi bien les ASP que les policiers, est une étape de plus : en instaurant une forme déguisée de travail sur appel sans compensations, le magistrat dépasse la ligne rouge.

Le 16 septembre dernier, le SSP a rejeté le projet de directive COPP.03 et demandé à M. Pierre Maudet l'ouverture de négociations. Refus de ce dernier qui a alors précisé avoir déjà décidé de ne s'en tenir qu'aux propositions de l'Etat-major de la police. En clair, le personnel peut toujours faire valoir son avis sur la directive, de toute façon il n'en tiendra pas compte !

Le SSP exige le retrait de la directive et réitère sa demande d'ouverture de négociations dans les plus brefs délais. Les ASP se réuniront prochainement en assemblée générale pour décider de la suite à donner.

Enfin, le SSP soutient dans leur lutte les collègues policiers et leurs syndicats l'UPCP et le SPJ.

Pour tout renseignement :

Sabine Furrer, secrétaire syndicale SSP, 076 507 50 94

Genève, le 6 octobre 2016